



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Amélioration de la gestion de l'information géospatiale

Amélioration de la gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport sur l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale, qui sera disponible sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/9th-Session/>), uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur la manière dont les parties œuvrant à la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale peuvent contribuer aux efforts déployés par les États Membres pour mieux gérer l'information géospatiale.

Synthèse du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/101, dans laquelle il a salué les efforts déployés par le Secrétariat et le bureau élargi du Comité pour prendre des mesures pratiques et stratégiques en application de la résolution 2016/27 du Comité économique et social sur le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale. Il s'est félicité de l'allocation de ressources extrabudgétaires à des initiatives visant à améliorer et à intensifier les activités de renforcement des capacités en matière d'information géospatiale dans les pays en développement et a pris note de l'actualisation du cadre stratégique pour la période 2018-2022 et des suggestions visant à garantir que le cadre intégré de l'information géospatiale reste conforme au cadre stratégique, en tant que référence pour la coordination, l'harmonisation et la définition des priorités des programmes de travail et des activités du Comité. Il a accepté de jouer un rôle stratégique en ce qui concerne la partie du système centralisé d'informations relatives aux objectifs de développement durable consacrée à l'information géospatiale, compte tenu des progrès réalisés en matière d'infrastructures nationales de données géospatiales et de la nécessité de faire preuve

* E/C.20/2020/1.



de plus de souplesse dans la valorisation de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

Dans le rapport, établi avec le concours du Bureau élargi, le Secrétariat fournit des informations sur les efforts faits pour prendre des mesures pratiques et stratégiques aux fins de l'application de la résolution et de l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale dans les États Membres. Le rapport traite également des questions suivantes : le résultat des travaux du Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui s'est tenu à Deqing (Chine) du 19 au 21 novembre 2018, et la proposition qui a été faite de créer à Deqing un centre d'excellence des Nations Unies pour les connaissances géospatiales à l'échelle mondiale ; les progrès accomplis en vue du sixième Forum des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qu'accueillera le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord du 20 au 22 avril 2020 ; la poursuite de l'élaboration, par le Royaume-Uni, du rapport consacré à l'évolution future de la gestion de l'information géospatiale et les consultations menées à cet égard.
